

Protocole sanitaire du Circuit du Var

Les journées dites de roulage ou stage auto/moto devront être organisées comme suit :

- 1) Parking : les emplacements dans le pré-paddock devront respecter une distance, entre véhicules et/ou groupe de véhicules
- 2) Les pilotes devront être stationnés dans le pré-paddock, distant les uns des autres d'au moins 2 mètres et porter des masques lorsqu'ils sont décasqués.
- 3) Les groupes de pilotes devront rester entre fratrie et ces derniers ne devront pas se déplacer d'une fratrie à l'autre.
- 4) Les groupes seront distants de 10 mètres minimum les uns des autres, dans cet espace il ne doit rien y avoir, ni véhicule, ni barnums, etc....
- 5) Les contrôles administratifs se feront avec les mesures barrières préconisées (port du masque obligatoire, nettoyage des mains, distance de 2 mètres). Un sens de circulation devra être mis en place pour éviter que les personnes ne se croisent et éviter au maximum les files d'attente. Il est vivement conseillé de mettre en place un système d'inscription dématérialisé.
- 6) L'organisateur devra mettre à disposition de ses clients du gel hydro alcoolique et des masques sur les lieux du contrôle administratif.
- 7) L'accès à ce lieu se fera en sens unique avec les mesures de distanciation inscrites au sol.
- 8) Le briefing devra se faire avec un moyen de sonorisation afin de ne pas concentrer les pilotes sur un lieu. Il est vivement conseillé de mettre en place un système de briefing dématérialisé en amont de la journée de roulage.
- 9) Le contrôle des tenues des motards se fera par l'organisation et sous sa responsabilité en respectant l'ensemble des mesures barrières.
- 10) Aucun spectateur ne sera autorisé dans l'espace circuit. L'accès à l'espace central sera fermé.
- 11) En cas de panne et de récupération de la moto les mesures barrières devront être strictement respectées, à savoir : pour les intervenants port du masque dans la dépanneuse + un masque supplémentaire pour remettre au pilote tombé en panne d'en disposer pour le retour de tous dans la dépanneuse s'il s'agit de moto, pour les voitures le pilote reste dans son véhicule (sauf cas d'urgence) et sera remorqué par la dépanneuse jusqu'aux pré-paddocks.
- 12) Désinfection des sanitaires 3 fois par jour par l'équipe technique du circuit. Du gel hydro alcoolique est à disposition des usagers
- 13) Possibilité d'obtenir, via l'organisateur de la journée, les coordonnées des pilotes ayant participé à la journée de roulage

14) En raison du COVID et des prochaines mesures de couvre-feu (18h – 6h) aucune arrivée ne pourra se faire la veille. Fin de l'activité piste à 17h00 et fermeture du site du syndicat mixte (circuit + base de loisirs) à 17h30.

L'organisateur s'engage à informer et à faire respecter par ses participants l'ensemble des règles énoncées ci-dessus.

Le circuit se décharge de toute responsabilité, le respect du protocole sanitaire ci-dessus incombe à l'organisateur de la journée.

L'utilisateur
Lu et approuvé

Syndicat Mixte du Circuit du Var

Le/...../2021